

Note de couverture de la requête de financement accéléré du Tchad

CONTEXTE Pays:	Tchad
Agent (s) partenaire(s) :	
	UNESCO
Nom du Représentant	_
Adresse-email	
Date	
Signature	
Agence(s) de coordination :	AFD
Nom du Directeur	
Adresse-email	
Date	
Signature	
Représentant du Ministère	
Nom du Ministre	
Adresse-email	
Date	
Signature	
Intitulé du programme :	Projet d'Urgence de Renforcer l'Education et de l'Alphabétisat (PUREAT)
Montant total du financement accéléré COVID-19 :	10.000.000 USD
Commissions de l'agent partenaire (en supplément du montant total du financement accéléré COVID-19 demandé) ¹ :	700.000 USD
Commissions de l'agent partenaire en % du montant total du financement accéléré demandé :	7%
Date de soumission de la requête pour un financement accéléré COVID-19 :	11/11/2020
Date estimée de démarrage du financement accéléré	15/12/2020
Date estimée de clôture du financement accéléré COVID-19 (doit correspondre au dernier jour du mois, par exemple : le 30 juin 2021) :	15/12/2021
Date prévue pour la remise du rapport de fin d'exécution (au maximum 6 mois après la date de clôture du programme) :	15/05/2022
Modalités du financement - (mettre un 'X')	Fonds commun sectoriel Fonds commun de projet / Cofinancement X Projet autonome

¹ Commissions de l'agent partenaire : Les commissions générales de l'agent partenaire s'ajoutent à l'AMP et sont déterminées selon les règles internes de l'agent partenaire. Réglées au siège de l'agent partenaire, elles correspondent à des frais généraux et contribuent généralement au défraiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. Ces commissions sont prédéterminées dans l'accord sur les procédures financières concluentre l'agent partenaire et l'administrateur fiduciaire du PME.